

§ II- LETTRES, N°244

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°2

A MADAME PIRON, N°2

J. MD. J.

Flavigny, 29 Juin 1858.

Fête des bienh Apôtres St Pierre et St Paul

Dieu soit loué toujours, partout,
en tout, mais surtout en nous et par nous!

Ma chère dame et soeur en N. S.

Certes, si vous étiez de ces âmes étroites qui jugent sur l'apparence, mon procès serait déjà perdu et mes excuses hors de propos pour expliquer le long retard que j'ai mis à vous répondre; mais je vous connais d'un autre esprit, d'un esprit vraiment chrétien ~~ne~~ et je crois avec vous pouvoir me dispenser de toute excuse, et j'userai de la dispense, si vous le voulez bien pour ne pas prolonger davantage ces paroles inutiles.

Qu'il vous suffise de savoir que votre lettre m'a bien touché et que, comme toutes les autres, elle a eu pour effet de me pousser, de m'aiguillonner dans le sentier de Dieu que je suis, hélas! d'un pas si paresseux et si lâche! J'ai vivement regretté que les excellentes raisons que vous me donnez ne vous aient pas permis de réaliser le projet que vous aviez déjà formé vous-même d'entrer dans notre tiers-ordre. J'aurais aimé de vous savoir participant des mêmes mérites que moi, ceux de l'ordre entier; et puis, par ce moyen, je ne'aurais plus eu à me reprocher de ne pas prier pour vous et les vôtres autant que je voudrais le faire; puisqu'il y aurait tout naturellement communauté de prières entre nous. Cependant vous n'avez pas été



oubliée; vous avez été recommandée s, vous et M. Piron, aux prières du Noviciat pendant tout le mois de Marie. et moi-même j'ai fait ce que j'ai pu.

J'étais dans les sentiments et les regrets que je vous exprimais tout-à-l'heure lorsque causant avec un prêtre, autrefois zélé membre et propagateur de notre tiers-ordre, aujourd'hui novice, j'ai appris de lui avec grande joie que les obstacles que vous m'aviez signalés n'en étaient pas. Je vous dis ces choses, non pour faire auprès de vous de nouvelles instances, je suis assuré que si la chose est possible vous la mettez à exécution vite^{ment} et de bon coeur et d'ailleurs telle n'est pas la manière de procéder de nos pères qui de plus en plus se montrent sévères sur les admissions; je ~~ai~~ veux seulement vous bien éclairer à ce sujet. L'un des principes de N. Tiers-ordre est, il paraît, d'éviter tout ce qui ressemble à la singularité ou pourrait porter atteinte aux liens sacrés de la famille; le but est de procurer à toutes les âmes solidem^{ent} religieuses d'abondants secours spirituels en même temps que les moyens d'~~exercice~~ et des excitations chrétiennes pour répandre autour d'elles la bonne odeurs des vertus et la pratique de la religion. Il résulte de cela, que les conditions relatives aux jeûnes, à la couleur des vête^{ments}, à la privation de toute fête mondaine, reçoivent bien des modifications suivant la position, ~~de~~ la qualité, les exigences d'état des personnes. Ce qu'il faut c'est que l'on n'ait aucune attache à ces vanités, à ces joies futiles et que ce que l'on en prend ne soit que le nécessaire, l'inévitable; enfin que suiv^{ent} le conseil de l'apôtre on vive dans le siècle, comme n'en étant pas. etc.... Or, c'est précisément la position où vous vous trouvez puisque vous me dites: "il me faut faire encore quelques concessions que je regrette moins vû l'ennui que j'en éprouve." C'est exactem^{ent} l'esprit de notre tiers-ordre Pour tout ce que vous ne pourriez pas faire, vous demanderiez dispense.- Ce M^r bon père novice me parlait d'une dame qui habite un chateau dans un village où existe une fraternité de notre ordre. Elle avait obtenu que toutes ses bonn^{es} et filles de services en fissent partie; de sorte que dans le chateau on ne les appelait plus que par leurs noms de soeurs; S^r telle, fr^{ère} S^r telle ... et le mari qui n'était pas pratiquant avait pris ce plaⁱ sans y faire attention pour faire plaisir à sa femme qu'il aimait. Il n'a su que plus tard le mot de l'énigme - Sans pouvoir faire cela, vous pourriez faire, je crois beaucoup de bien parmi les jeunes demoiselles de Privas en leur donnant l'exemple d'entrer dans cette sainte association qui a donné à Dieu des



servantes et des épouses si fidèles.

Je regrette vivem^t de n'avoir pas eu l'honneur de faire la connaissance de M. Gabriel. Il n'a pas eu le temps, cela ne m'étonne pas; les administrations sont si exigeantes; certes, le bon Dieu l'est bien moins et lui seul a pu dire avec raison : Mon Joug est suave et mon fardeau léger. Mais laissez-moi espérer qu'il trouvera le ~~mement~~ temps de se joindre à M. M. Eldin et Jouve l'an prochain si ces Messieurs viennent à Chalais comme me le disait M^{me} de St Germain.

Et puisque je vous parle d'elle, laissez moi vous prier de redoubler de soins et d'amitié pour elle. Je crains que ma dernière lettre lui ait fait bien de la peine et qu'elle n'était pas été bien comprise par son coeur de mère, veuillez, s'il est besoin, lui en donner l'explication véritable avec ~~svotre~~ votre coeur de bonne religieuse, car vous l'êtes déjà par le coeur, m'avez vous dit. Dites lui bien que mes sentiments sont toujours les mêmes mais qu'ayant dit sincèrem^t adieu au monde et à tout ce qui est du monde mon langage ne peut plus être le même. Pourquoi d'aill(----) revenir sur un le passé quand la religion nous offre po(--) l'avenir de si belles espérances, auprès desquelles tout(--) qu'elle peut regretter de joie et de bonheur dans le pas(-- --) sera rien. Pourquoi courir après des malheurs dont (----) sommes déjà loin au lieu de tdiriger tous nos pas et tous nos efforts vers le bonheur infini qui nous attend. M^{me} de St Germain était malade lorsqu'elle m'a écrit sa dernière lettre le 2 Avril, je crains n'a ayant pas reçu d'autres nouvelles qu'elle ne soit plus mal. Enfin je vous la recommande tout spécialement car elle a bien besoin de soins et d'affections surtout maintenant qu'ayant fait à Dieu le sacrifice de son dernier enfant elle se trouve livrée à la elle-même. Comment s'est passé le moment de la séparation. A-t-elle eu du courage, je prie Dieu sans cesse que les afflications si nombreuses aux et ~~si~~ grandes auxquelles elle a été soumise ne soient pas perdues et servent non seulement à lui gagner le Ceil mais à lui mériter une meilleure place. J'ai reçu de S^r Cécile-Marie une lettre qui est fort bien, pleine de sens et de piété. Je lui répondrai dans quelques jours. Comment va M^r de S. Germain, j'entends au point de vue religieux. Comment a-t-il été à Pâques ? Quel malheur pour lui si après tant de sujets de tristesse il n'avait pas au moins la joie et l'inaltérable paix que donne la religion bien comprise et bien aimée! On m'avait annoncé une lettre d'Eugène mais je



n'ai rien reçu. Priez M^{re} Madame de S^t Germain de vouloir bien, quand elle m'écrit, me donner son adresse ainsi que celle de M. Eldin, auquel je n'ai pu encore écrire.

Adieu Dieu je vous laisse, ma bonne et chère Madame, et tous les nôtres, dans le coeur sacré de Jésus dont le mois finit aujourd'hui. Puissions-nous ne jamais sortir d'une demeure où, même dès cette vie, il fait si bon habiter!

Votre frère en N. S. Marie Imm. et bientôt peut être S^t Dominique

Mes respects à M^r Piron.

Mes amitiés à

M. Gabriel.

Fr. Jean-Joseph

nov. des F.F. Prêcheurs.

Ardèche.

Madame,

Madame L. Piron,
sur l'Esplanade

Privas.

(a)

(a) Adresse au verso.

